

	<p>14 avenue du Commandant Dumont 05000 GAP Tel. – 04 92 48 51 39 E-mail : retraitesportive05@yahoo.fr (https:// www.rspg05.org/)</p>
---	---

Le mercredi 03 avril 2019, à 14 heures, s'est réuni le comité directeur dans les locaux de l'association à la maison Dum'Art.

Membres Présents :

Mesdames : Annie Caffarel, Annick Siquot

Messieurs : Daniel Bérard, Henri Cirera, Dominique Marais, Daniel Moreau.

Excusés : Claude Cottureau, Jean-François Monnet, Danièle Polcaj, Oriane Triquenaux.

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du CR de la réunion Codir / RSPG du 12.12.2018
- 2- Réunion du Comité directeur du CODERS 05 le 22.02.2019
Compte-rendu et commentaires éventuels.
- 3- A.G. de la F.F.R.S. à Chorges les 27 et 28 Mars 2019
Compte-rendu et commentaires
Nouvelles directives de randonnée-montagne.
- 4- Formation complémentaire sécurité pour les animateurs de raquettes à neige(CRET)
Compte-rendu
- 5 -Formation 2019 des animateurs, situation et perspectives :
Demandes de candidatures à proposer et faire signer.
Formation des animateurs et membres du Codir.
Ordre du jour, discussions et apéritif « dînatoire »au Verdun.
- 7- T.shirts R.S.P.G., ventes et stocks à ce jour. Réapprovisionnement ?
- 8- Nouveau site R.S.P.G.
Commentaires et recommandations.
- 9- Séjours R.S.P.G. 2019
Déclaration et assurance F.F.R.S. Question de Daniel Moreau.
- 10 -Journée inter-génération, selon suggestion de la FFRS, suite à donner.
- 11- Certificat médical de non contre-indication pour la saison 2019-2020.
La validité de 3 ans arrivant à terme.
- 12- Rapport d'activités 1^{er} trimestre 2019.
- 13- Questions diverses.
- 14- Date de la prochaine réunion du comité directeur R.S.P.G.

1. Approbation du C.R. du CoDir du 12.12.18 :

Le compte-rendu du Codir du 12.12.2018 est approuvé à l'unanimité.

Seule remarque : la réunion prévue le 27.03.2019 a été reportée au 03.04.2019 en raison de la tenue de l'A.G. de la F.F.R.S.

2. Réunion du Codir du CODERS 05 du 22.02.2019

- On a pu noter un certain désintérêt pour les manifestations (loto, vin chaud par ex.) ou les séjours organisés par le CODERS.

- Les adhérents sont bien dans leur club respectif.

- A la question « un séjour de club peut-il être ouvert à d'autres clubs ? » la réponse est « oui, s'il reste des places. Priorité étant donnée aux adhérents du club. »

- Attention ! Il est remarqué que le changement de date d'un séjour ou le manque de coordination des animateurs concernant la programmation des sorties est souvent préjudiciable à cette sortie.

- La journée des animateurs à Carry le Rouet du 15.03 a connu une faible participation en raison d'un conflit de dates avec le séjour RSPG à Ceillac.

- Le responsable de la formation devient Michel Fillaud. Annie Maurel quitte cette fonction à partir du 31.03.2019 mais reste responsable des stages P.S.C.1.

- La prochaine A.G. du Coders 05 aura lieu le 06 ou le 20 novembre 2019.

- La fête du Coders organisée par la RSPG aura lieu en juin 2020.

- Des commissions ont été mises en place : Jean-François Monnet membre de notre CoDir est également membre de la commission « Développement ».

- La mise en page de l' «entre nous » effectuée jusqu'à présent par Maryse Bècle sera faite à l'avenir par Philippe Paillet.

- Un équipement (ou plusieurs) radio-rando (en relation directe avec les services de secours) pris en charge financièrement par le CODERS, pourrait être fourni à la RSPG. Michel Fillaud en reparlera à l'occasion de notre réunion animateurs prévue le 29 Avril prochain. Chaque équipement coûte 350€ plus une redevance annuelle. Reste à savoir combien d'équipements seraient nécessaires à la RSPG.

Il est encore noté que le nombre d'adhérents (374 cette année) à la RSPG est tout à fait honorable et supérieur à la moyenne nationale si l'on se réfère au nombre d'habitants de Gap.

3.A.G. de la FFRS à Chorges les 27 et 28 mars 2019

150 personnes ont assisté à cette A.G. 59 CODERS étaient représentés.

La RSPG était représentée durant ces 2 jours par Dominique Marais.

Etaient également présents le 27 mars après-midi : E. Leblanc, B. Rougny, A. Rochas, G. Giraud, A. Matthieu.

(La longueur des votes liée à un problème de vote électronique a découragé les 5 participants ci-dessus)

Le CODERS 05 était représenté par R. Mazzella, M. Fillaud, et D. Bérard.

La directive DTN rando montagne avec limitation du dénivelé (qui faisait polémique) a été abandonnée. Il a été précisé que les niveaux de rando et les dénivelés sont décidés par les clubs et inscrits dans leur règlement intérieur. Le R.I. de la RSPG reste donc tout à fait valable.

Rapport moral : La FFRS compte 90000 licenciés, 467 clubs dont le nombre augmente moins vite que le nombre de licenciés ; ce qui signifie que les clubs grossissent.

En ce qui concerne les subventions, il y a un important changement venant du Ministère : à l'avenir il n'y aura plus de subventions décentralisées. A partir de 2021 la FFRS répartira les subventions dans les différents CODERS.

Les CODERS qui proposeront des journées attractives (Conférences, réunions d'animateurs, découverte d'activités nouvelles) pourront recevoir des subventions.

Dominique Marais rappelle qu'il va refaire une demande de subvention au CNDS (Comité National pour le Développement du Sport) pour la saison prochaine, sans beaucoup d'espoir.

Sont proposés par la FFRS :

Une nouvelle activité sport-santé : « Activ'mémoire » (Elle semble tout à fait intéressante)

et une nouvelle activité de sport : le « pickleball » (C'est un jeu qui vient d'Amérique du Nord et s'apparente à la fois au tennis, au tennis de table et au badminton.) M.P. Escalle pourrait animer des séances « découverte » de ce sport car la formation « animateur- tennis » suffit.

Les sorties VTC avec des vélos à assistance électrique est tout à fait possible à condition que l'animateur utilise un vélo traditionnel et veille à la cohésion du groupe.

Assurance : Présentation de Gras-Savoie, statistiques, rappel des règles.

Les activités neige représentent 17% des sinistres et 40% des coûts.

Contrat auto-mission : l'ordre de mission doit accompagner la déclaration de sinistre et le constat amiable.

Le secrétariat de la RSPG contactera l'assureur Gras-Savoie pour qu'il envoie une cinquantaine de constats amiables auto-mission pré-remplis afin de pouvoir les distribuer aux animateurs d'activités de plein air, si possible avant le 29 avril 2019.

4. Formation complémentaire sécurité/animateurs raquettes à neige (CRET)

3 animateurs de la R.S.P.G. y ont participé : Yves Chanier, Henri Cirera, J.L. Nicolet.

Henri Cirera en fait un compte-rendu :

Mise à niveau et rappels ont été faits par un ancien membre du PGHM Guide de haute montagne et secouriste de la protection civile à Briançon.

Les formateurs ont insisté sur le fait que les DVA sont vivement recommandés car la responsabilité des animateurs est engagée et l'animateur est inquiet en cas de problème en l'absence de DVA.

Tous les participants ont été satisfaits de cette formation. Le CRET donne un diplôme à la fin du stage. Cette formation devra être renouvelée tous les 4 ou 5 ans. Priorité sera donnée aux animateurs n'ayant pas encore suivi ce stage.

Henri Cirera s'en est déjà occupé 2 fois ; il passe le relais à M. Fillaud au niveau du CODERS.

5. Formation des animateurs, situation et perspectives.

Comme convenu lors de la réunion du Codir du 12.12.2018, Dominique Marais a rédigé un document pré-rempli, remplaçant la lettre de motivation pour proposer sa candidature à la formation d'animateur. Ce document a été distribué à certains adhérents et il est disponible à la permanence de la RSPG. (cf. annexe 1)

Hervé Gander se propose pour une formation rando et ski alpin. Le Codir approuve cette candidature.

Autres formations en cours : J.P.Boullic pour la rando., M.Potard pour le Taï chi ;(Actuellement le module 2 n'est pas encore programmé pour 2019.)

M.P.Escalte en tennis de table attend aussi la programmation du module 2 de son stage.

Annie Maurel et J.M.Vincent suivront la formation marche nordique.

A signaler la démission de Jean Derbez comme animateur ski de piste ; celui-ci reste accompagnant sport-boules.

Journée Disc Golf :

Une journée découverte du DiscGolf (frisbee) est organisée par le CODERS du Var le 26 avril prochain à destination de tous les CODERS de la région PACA avec des quotats.

Y participeront pour la RSPG : G.Clausier, A.Maurel, et J.P.Boullic.

6.Préparation de la réunion du 29 avril 2019 à 18h au Verdun au cours d'un apéritif dînatoire à destination des animateurs brevetés, des candidats à la formation d'animateurs et les membres du CODIR

La réservation a été faite au Verdun le 15.03 pour 30 à 40 personnes. Les inscriptions sont en cours. Y sont invités R.Mazzella et M.Fillaud. Confirmation au Verdun prévue pour le 22.04.Coût 12€/personne pris en charge par le club.

Une relance sera faite par D.Marais vers le 15.04 notamment en direction des animateurs d'activités en salle .

Dominique Marais enverra l'ordre du jour aux participants une semaine avant.

Ordre du jour prévisionnel (non limitatif):

- Rappel du R.I. concernant les randonnées.
- Recommandation d'une plus grande concertation entre animateurs organisateurs de sorties ou séjours pour éviter les conflits de dates.
- Rappel de l'existence du document relatif à la proposition de candidature à la formation d'animateur.
- Evocation des postes radio pour les randos (en attente de compléments d'information par M.Fillaud.)
- Demande de plus de fair-play et de solidarité entre animateurs de la RSPG.
- Articles et photos de toutes les activités à transmettre à H.Cirera pour diffusion.
- Recommandation aux animateurs de bien faire remplir le § « assurances optionnelles » sur le contrat de vente d'un séjour.
- Journée inter-génération.

7.T-shirts RSPG, ventes et stock à ce jour , réapprovisionnement ?

120 T-shirts ont été commandés et livrés par le fournisseur. Actuellement une centaine a été vendue aux adhérents.

Un réapprovisionnement de T.shirts de la même couleur est prévu sans le logo de la FFRS.

Daniel Moreau passera une nouvelle commande de 120 pièces avec assortiment H / F et tailles correspondant aux ventes déjà réalisées

Le premier T.shirt est vendu à 3€. Si un adhérent en souhaite un deuxième, il lui sera vendu 6€.

Dominique Marais a récupéré 35 gourdes FFRS et des flyers FFRS lors de l'A.G. de la FFRS.

Les gourdes seront distribuées à la rentrée aux nouveaux adhérents et les flyers lors des inscriptions.

8.Nouveau site RSPG :

Tout le monde en est satisfait Rien de particulier à signaler.

H.Cirera attend, pour les diffuser sur le site, les articles ou photos des participants ou des animateurs des différentes activités (et pas seulement des activités de plein air).

9. Séjours RSPG 2019 :

A la question de « la couverture assurance des séjours » posée par Daniel Moreau il est répondu par D.Marais : « Les adhérents participant à un séjour ou une sortie en car organisé par la RSPG sont de toutes façons assurés, même si le séjour ou la sortie n'est pas déclaré à la FFRS. De même, si un adhérent fait une rando ou du ski en solitaire, sa licence FFRS le fait bénéficier des mêmes garanties d'assurance que lors d'une activité organisée par le club. cf. le « bulletin adhésion assurance » distribué à l'inscription.

10.Journée inter-génération, selon suggestion de la F.F.R.S.

Il est proposé qu'une telle journée soit organisée seulement en cas de soutien du CODERS car se pose la question de l'assurance des jeunes participants. Cet éventuel projet de journée sera à nouveau évoqué le 29 avril au Verdun.

11.Certificat médical pour la saison 2019-2020.

Selon les instructions de la FFRS le certificat médical est un certificat « d'absence de contre-indication ».

En cas de renouvellement de licence, le questionnaire santé dûment rempli suffit durant les 3 ans de validité du certificat médical.

Mais, à la rentrée prochaine, de nombreux certificats médicaux dépasseront la date de validité. Comment savoir lesquels ? Daniel Bérard se renseigne à ce sujet auprès de la FFRS afin de clarifier et faciliter le travail de secrétariat.

12.Rapport d'activités de Sept. 2018 à Mars 2019.

(Cf.annexe 2)

13 Questions diverses :

- Les anciens documents périmés seront détruits à la fin de la saison.

-

- Henri Cirera précise que nous avons 15 DVA en location à ce jour, et nous n'en avons jamais loué la totalité. En outre, plusieurs pratiquants assidus se sont dotés d'un DVA personnel. Il est dommage que certains DVA restent dans le placard inutilisés

Il propose que 5 DVA soient vendus aux adhérents qui le souhaitent ou proposés à d'autres clubs.

- D.Marais rappelle qu'une demande de subvention de 1000€ pour 2019 a été adressée à la Ville de Gap en décembre 2018.
- Lors de l'AG de l'OMS (Office Municipal des Sports) qui s'est tenue le 01/04, nous avons appris qu'un montant de 529 € pour la RSPG sera soumis à la signature du Maire. Décision probable en Mai prochain.
- Le prochain forum des associations sportives gapençaises aura lieu au gymnase Lafaille le 31.08.2019.

- Le service foncier de la ville de Gap nous informe par courrier en date du 20.03.2019 qu'il va « mettre en place un forfait annuel pour la récupération des fluides ».

« A ce titre, un arrêté et un avenant à la convention qui lie la RSPG et le CODERS 05 à la ville de Gap pour l'occupation précaire du local de la Maison Dum'art sera transmis ultérieurement. Le calcul sera de 8€/m2/an pour les pièces à usage de stockage et 15€/m2/an pour les pièces à usage de bureau. »

14. Date de la prochaine réunion du Codir : Lundi 03 juin 2019 9h.

La séance est levée à 16h30.

Annick Siquot , secrétaire

03.04.2019